

Les ateliers d'informatique sont plus calmes en apparence, mais tout aussi surprenants. On travaille sur des documents, des tableaux, des exercices pratiques. Et parfois, on tombe sur des passionnés. Comme ce vieil homme, fasciné par Excel. Il a déjà terminé l'intégralité des exercices que nous avons préparés. Absolument tous. J'ai donc constitué un stock d'exercices supplémentaires pour les prochains mois, ce qui signifie que je peux désormais mourir tranquille sur le plan pédagogique. Son enthousiasme pour les cellules et les formules est intact.



J'ai rencontré beaucoup de mères de famille. Elles me parlent souvent de leurs enfants, de l'école, des devoirs. Et assez régulièrement, elles me demandent ce que signifient des mots d'argot ou des expressions de jeunes que leurs enfants utilisent à la maison.

Parmi les élèves, il y a ce couturier. Il m'a raconté avoir appris son métier en observant minutieusement son père coudre, pendant des années. Son rêve était d'avoir son propre atelier. Il y est parvenu. Puis il a dû fuir son pays, laissant derrière lui ce qu'il avait construit. Quand il répare les vêtements des habitants du Foyer des Tattes, ses gestes sont précis, presque automatiques. On sent que ce ne sont pas des gestes appris dans un livre, mais des gestes répétés pendant toute une vie. Il parle de tissus comme on parle de quelque chose de précieux. On comprend qu'il a toujours pris soin des vêtements des autres, et il continue de le faire, dans son nouvel atelier situé à l'Agora.

Il y a beaucoup de rires, beaucoup plus qu'on ne l'imagine. Des phrases complètement absurdes, des confusions spectaculaires, des applaudissements spontanés quand quelqu'un lit une phrase sans erreur.

Dans ma vie professionnelle, je suis journaliste. Je vais maintenant reprendre ce travail. Mais je pars de l'Agora avec des visages dans la tête, des voix, des gestes. Et surtout, des rencontres inoubliables.

Samir

AGORA, Chemin de Poussy 1, bâtiment A, 1214 Vernier
Compte BCG IBAN CH71 0078 8000 0506 3762 0 Tél : 022.930.00.89
Bus 6-19-23-53-54-56-57, arrêt Renfile ou Croisette CFF : halte Vernier
contact@agora-asile.ch www.agora-asile.ch



INFOS

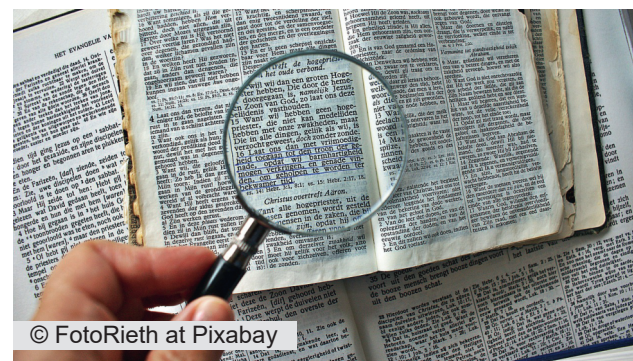
MARS 2026

Aumônerie Genevoise Œcuménique auprès
des requérants d'Asile et des réfugiés
www.agora-asile.ch

Partage autour des psaumes *Une expérience riche*

Notre travail dans le Centre Fédéral d'Asile du Grand-Saconnex est habituellement plutôt une présence et un accompagnement humain. On parle de la vie, de l'attente, de l'espoir et du désespoir, de difficultés concrètes, d'incompréhension face à l'asile en Suisse, la mort et bien d'autres thèmes encore. Le thème de la religion est parfois abordé, certaines questions notamment sur la foi chrétienne par rapport à d'autres.

Il y a quelques jours j'ai cependant eu une demande un peu plus inhabituelle sans être non plus étrange par rapport à notre mission. Deux personnes qui passaient par un moment difficile sont venues. Elles sont arrivées avec une Bible qu'une d'elles n'arrivait pas à lire à cause de problèmes de vue.



© FotoRieth at Pixabay

En discutant je me suis rendu compte qu'elles souhaitaient lire la Bible ensemble. Sans m'être préparé plus que cela, je leur ai demandé s'il y avait un texte qui leur parlait et

l'une d'elle m'a mentionné le Psaume 90 (91). J'ai donc lu ce psaume, nous avons partagé sur celui-ci, sur la forteresse, le refuge qu'est le Seigneur, le lion et le dragon que tu écraseras. Ensuite nous avons prié un moment.

Je n'étais pas du tout préparé, j'ai l'impression d'avoir mal lu, d'avoir essayé maladroitement d'improviser quelque chose. Malgré cela, ce psaume a permis de nous rencontrer, de partager un moment très profond autour de leur parcours et de la Parole. Selon les échos que j'ai eus après, ce moment d'échange leur a même fait du bien. Moi je n'y comprends rien mais heureusement l'Esprit Saint devait être là.

Julien

Retraite à St-Maurice

Solidarité et entraide sont des valeurs partagées



C'est avec plaisir que j'ai participé au week-end de la retraite œcuménique romande qui a eu lieu à Saint-Maurice les 30 et 31 janvier. Le thème choisi nous invitait au goût du repas, synonyme de partage. L'apéritif de bienvenue a permis de retrouver les participants autour d'une belle tablée, anciens et nouveaux venus engagés pour une cause commune, celle des réfugiés.

La présentation des groupes dans la soirée nous a fait découvrir les activités de chacun dans les cantons présents (Vaud, Fribourg, Neuchâtel), avec défis et difficultés. En tant qu'Agora, on sent que solidarité et entraide sont des valeurs partagées.

J'ai participé à un atelier sur le vécu du repas familial face aux contraintes liées soit à la religion, soit à la santé, soit aux goûts personnels. C'était très intéressant de confronter nos expériences face à l'évolution des nouvelles générations, et nous avons conclu que bienveillance et tolérance doivent être présents.



L'après-midi, la visite de l'Abbaye de Saint-Maurice avec son trésor et site archéologique nous a vraiment intéressés grâce à un guide passionnant.

Le week-end s'est terminé avec une célébration œcuménique. Merci à l'Agora d'avoir organisé cette retraite et d'avoir créé ces moments d'écoute et de convivialité.

Francine

Je suis souvent à l'accueil et aide les requérants à rédiger des CV ou lettres de motivation; j'encadre et organise des sorties. De temps à autre, je me rends au Vestiaire Social avec des requérants.

Je suis ravie de pouvoir rencontrer des personnes qui viennent d'ailleurs, qui parlent des langues différentes, et d'avoir des échanges avec elles. Il est pour moi également très enrichissant de pouvoir discuter et passer du temps avec les bénévoles et aumôniers. Après mon stage, je désire poursuivre une formation à la Haute École de Travail Social pour pouvoir être interprète pour les personnes sourdes et malentendantes et je crois que mon expérience à l'Agora m'aura permis d'apprendre beaucoup de choses qui me seront utiles pour ma future formation comme l'écoute, la patience, la diversité ou encore quelques bases de l'enseignement.

Juline

Samir

Six mois comme civiliste à l'Agora

Je suis arrivé à l'Agora en septembre 2025 pour effectuer mon service civil. Je pensais venir donner des cours de français et animer des ateliers d'informatique. Très vite, j'ai compris que j'allais surtout passer du temps à chercher la traduction d'un mot avec des gens, à mélanger le tigrigna, le persan, le turc ou l'ukrainien sans m'en rendre compte et à partager des silences quand aucun vocabulaire ne suffisait. Je ne savais pas encore que ce lieu allait m'offrir autant de rencontres que de leçons.

Je n'avais jamais enseigné. Je ne connaissais presque rien au monde de l'asile. J'ai commencé avec beaucoup de questions et peu de certitudes. Six mois plus tard, j'ai toujours beaucoup de questions, mais elles ne sont plus les mêmes.

L'Agora est un lieu vivant. Ça entre, ça sort, ça circule en permanence. Des élèves, des bénévoles, des aumôniers, des personnes de passage. Chaque jour a une configuration légèrement différente. Certains viennent deux matinées par semaine pour un cours de français, d'autres un jour fixe pour apprendre à coudre, d'autres encore viennent presque tous les jours à l'atelier informatique. Présent toute la semaine, j'ai vécu ce mouvement continu. On apprend les prénoms, on reconnaît les visages. On voit arriver de nouvelles personnes et on voit aussi parfois des gens disparaître, parce qu'ils déménagent, changent de canton, trouvent un travail ou poursuivent leur route ailleurs.

Dans une salle de classe de l'Agora, on peut croiser un ancien agriculteur, une mère de famille, un couturier, un jeune homme qui apprend l'alphabet et un vieil homme passionné par Excel. Tout cela dans la même salle. Et personne ne trouve ça étrange. On commence alors par "bienvenue", on finit par expliquer pourquoi un verbe peut changer d'orthographe alors qu'il se prononce exactement pareil, et quelqu'un demande pourquoi on s'inflige ce genre de chose. Personne n'a de vraie réponse satisfaisante. On accepte collectivement que le français est une langue étrange.

Le voyage à Lourdes de R. - la suite

Parce qu'il y a eu des surprises

Dans l'Agora-info de décembre 2025, nous vous racontions les difficultés de R. pour obtenir un document de voyage pour se rendre à Lourdes en pèlerinage... et le refus du SEM en raison de son permis F.

Après réflexions, et selon l'évangile de saint Matthieu (7,7-8) « Demandez, on vous donnera ; cherchez, vous trouverez ; frappez, on vous ouvrira. En effet, quiconque demande reçoit ; qui cherche trouve ; à qui frappe, on ouvrira. », R. a persévéré dans sa demande !

La décision a été prise de ne pas se décourager face aux lettres de refus et d'envoyer une nouvelle demande, avec un rapport médical à l'appui. Vrai cadeau de Noël, le SEM finit par lui accorder ce document de voyage mais en lui exigeant de donner ses nouvelles dates avant le 31 décembre.

Après réflexion et compte tenu de l'absence de pèlerinage en hiver, R. envoie les dates du pèlerinage d'été, soit du 12 au 18 juillet 2026. Mais le SEM considérant que la date est trop lointaine, annule son autorisation !

Après un moment de découragement puis de réflexion, R. envoie un nouveau courrier avec les dates du pèlerinage de printemps, soit du 17 au 24 mai 2026. Cette fois-ci le SEM accepte sa demande à titre exceptionnel par un courrier en date du 28 janvier 2026... Ouf ! Réjouissons-nous maintenant avec R. et souhaitons-lui un beau temps de partage et de découverte.

Virginie



Juline

Mon parcours à l'Agora

Dans le cadre de ma Maturité Spécialisée en Travail Social, j'effectue un stage de 6 mois à l'Agora. J'ai commencé au mois de septembre et ce stage me plaît énormément. Je suis très heureuse de pouvoir en apprendre davantage sur le domaine de l'asile et surtout de rencontrer plein de belles personnes.

Je donne des cours de français et d'anglais, c'est la première fois que j'enseigne et j'apprends beaucoup de cette expérience. Je suis également présente à l'espace de la Coccinelle avec les enfants les mercredis matins.

Agora-Info mars 2026

Témoignage d'un migrant

Où sa foi et son espérance lui ont permis d'affronter tous les obstacles

Au cours des dernières années passées dans mon pays, mes questions les plus profondes sur la vérité, sur Dieu et sur le sens de la vie m'ont conduit vers le christianisme.

Parce que ce changement de religion est considéré comme un grand péché dans mon pays, j'ai été condamné à plusieurs années de prison. Alors, malheureusement, les autorités ont découvert la situation et j'ai dû quitter le pays en urgence.

Lorsque j'ai quitté mon pays, la vie que j'avais construite pendant des années a été perdue en un seul jour.

Je suis arrivé en Suisse le cœur fatigué et brisé, après un long et difficile voyage, pour pouvoir aujourd'hui être parmi vous. La seule chose qui m'a accompagné tout au long de ce parcours, et qui m'accompagne encore aujourd'hui, c'est donc ma foi.

Je n'ai même pas eu l'occasion de dire au revoir à ma famille, pourtant, une chaleur intérieure m'a donné la force de continuer.

Lorsque je suis arrivé à Genève, ma rencontre avec les membres de l'Église, l'équipe de l'Agora et tous ceux qui aident les autres avec une telle bienveillance n'était pas un hasard ; ce fut un véritable tournant.

Je suis profondément reconnaissant à l'équipe de l'Agora et à mes autres amis pour leur soutien, leur gentillesse et leur dévouement. Leur présence dans ma nouvelle vie est inestimable. Ils m'ont aidé à respirer à nouveau, à me relever et ainsi à retrouver l'espoir. Cette communauté m'a accueilli, m'a donné des opportunités et surtout, m'a soutenu.

Là, j'ai rencontré beaucoup d'amis et j'ai connu des succès, dont le plus important a été l'apprentissage du français. Tout cela a été pour moi des signes de l'amour de Dieu et de Jésus-Christ.

Le 22 mai, j'ai reçu le baptême.

Et alors, ce jour a été pour moi une nouvelle naissance, unique et inoubliable. Ma foi s'en est trouvée plus forte et m'a rendu encore plus désireux de connaître la vérité.

Aujourd'hui, je suis donc heureux et reconnaissant de faire partie de cette communauté et de pouvoir y vivre ma foi. Parce que, pour moi, cette migration n'a pas seulement été le franchissement d'une frontière géographique ; c'était le passage d'une vie, d'une identité et même d'un passé douloureux.

Agora-Info mars 2026

Cercle de silence

Contre les droits bafoués des femmes

Nous
invitons toutes les personnes
de bonne volonté à nous rejoindre, ne
serait-ce qu'un instant.

**Dans le silence, nous nous préparons
intérieurement à nous engager plus à fond pour le
respect des êtres humains.**

**Notre silence veut rejoindre les personnes en situation
irrégulière, ceux qui font la loi et ceux qui la font
appliquer.**

**Cercle du silence du 6 mars 2026
de 12h30 à 13h30
Plainpalais**

Le Cercle de silence "Genève" est composé de citoyen(ne)s préoccupés par la politique actuelle de l'asile et de l'immigration.

Excision ou mutilation génitale féminine, harcèlements, viols, prostitution forcée, traite d'êtres humains, mariage forcé... autant de violences sur les femmes, les obligeant à quitter leur famille, leurs amis, leur pays... Les chemins de la migration peuvent aussi être le théâtre d'autres violences atroces pour elles. Mais quand elles arrivent à destination, leurs voix ne sont pas toujours entendues. C'est pour elles et pour toutes les femmes qui souffrent pour le non-respect de leurs droits que nous voulons consacrer notre prochain Cercle de silence du **vendredi 6 mars 2026 de 12h30 à 13h30 à Plainpalais**, l'avant-veille de la journée internationale des droits des femmes. Une manière de nous unir à leurs cris non entendus. Une manière de les accompagner dans leur lutte pour la vie.

La procédure d'asile consiste à vérifier si les motifs invoqués sont crédibles et, le cas échéant, si le requérant a la qualité de réfugié selon la loi sur l'asile.

Et c'est là que les ennuis commencent. Comment prouver un mariage forcé ? Souvent, il existe un écart d'âge très important qui explique le refus et la fuite de la fiancée.

Notre collègue Véronique se souvient encore d'une jeune fille que sa propre mère

avait aidée à s'enfuir pour éviter un tel mariage. Face à la photo des fiancés, le SEM avait répondu : qui nous dit que ce n'est pas votre grand-père ? Sa demande avait été rejetée, elle avait été renvoyée au Maroc et sa mère n'avait plus jamais eu de nouvelles d'elle.

QUI

**NOUS DIT QUE CE N'EST PAS VOTRE GRAND-PÈRE
SUR LA PHOTO ?**

Récemment, c'est M... qui arrive à l'aéroport du Mali et demande l'asile pour ce motif. Orpheline, elle est recueillie par son oncle. Elle arrête l'école à 10 ans, vit dans cette famille élargie. Son oncle décide alors de la marier avec un riche voisin. Elle a 27 ans, lui 72 ans et 3 femmes. Elle proteste mais son oncle la menace car son « fiancé » a déjà donné beaucoup d'argent en échange de sa main. Alors que les bans du mariage sont publiés avec une photo des deux futurs époux, et que ses mains sont maquillées de henné, elle parvient à s'enfuir et, grâce à des aides extérieures, à quitter son pays. Sa crainte ? Que son cousin, membre de la police, la retrouve. Elle ne peut donc pas compter sur la police pour l'aider. Pourtant, le SEM a rejeté sa demande au motif que son récit manque de crédibilité et aurait des passages trop vagues. Mais une juriste

COMMENT PROUVER UN MARIAGE FORCÉ ?

d'Elisa-asile croit en son histoire et accepte d'écrire un recours. Malheureusement, le recours est refusé. La juriste d'Elisa-asile ne perd pas courage et décide de saisir une commission indépendante de l'ONU, le Comité pour l'Élimination de la Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF/CEDAW). Un sujet à suivre...

L'institution suisse des droits humains nous rappelle : « *La liberté de mariage garantit à tous les individus en âge de se marier le droit de contracter (ou non) un mariage basé sur le libre consentement. Elle comprend également le droit de choisir librement un.e.x partenaire. Le mariage forcé est formellement interdit.* »¹ En effet, « *la liberté de mariage est garantie à la fois par de nombreux traités internationaux relatifs aux droits humains et par la Constitution fédérale (art. 14).* »² D'ailleurs, l'art. 16 de la Déclaration universelle des droits de l'homme affirme clairement que « *Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux.* » L'art. 5 de la Convention de l'ONU contre le racisme préconise également le « *Droit de se marier et de choisir son conjoint* ».

Alors où en sommes-nous sur le respect de ces droits ?

Irène et Virginie

1. <https://www.isdh.ch/fr/infoportal/les-droits-humains-en-un-coup-doeil/droit-au-mariage>

2. idem